

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 43.
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Années 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 27 Juin 1871.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance en date du 18 de ce mois, a nommé M. le Marquis d'Assereto et Seravalle Consul de la Principauté à Valence (Espagne).

NOUVELLES LOCALES.

Nous avons dit dans l'un de nos derniers numéros que le Duc d'Acquaviva, chargé d'Affaires de Monaco à Paris, n'avait pas quitté la capitale de la France durant tout le règne de la Commune, et qu'il y avait rendu de réels services à plusieurs de nos compatriotes.

Les lignes suivantes que nous trouvons dans l'*Avenir de la Province*, corroborent ce que nous avons dit relativement à la conduite de notre chargé d'Affaires; elles prouvent que bien des citoyens honnêtes ont dû à son énergique intervention, exercée à l'abri du pavillon de la Principauté, la conservation de leur liberté, et peut-être celle de leur vie.

Une correspondance de Paris, nous signale les services rendus à beaucoup de nos compatriotes par M. le duc d'Acquaviva, qui a, pendant les soixante-cinq jours du règne de la Commune, recueilli, dans son hôtel, les malheureux traqués par le gouvernement terroriste.

Dès le 19 mai, des émissaires de la Commune se sont succédé auprès du Duc pour exiger de lui, avec menaces, la liste des personnes auxquelles il donnait l'hospitalité. Le 20 et le 21, plusieurs officiers fédérés, accompagnés d'une vingtaine d'hommes armés, ont cherché à l'intimider, mais il a résisté avec beaucoup d'énergie et de sang froid.

La Commune avait lancé contre le Duc un mandat d'arrestation qui n'a pas été exécuté, grâce à la promptitude de l'entrée des troupes de Versailles, le 22 au matin par le Cours-la-Reine où est situé l'hôtel.

C'est ainsi que plusieurs jeunes gens de Nice ont été sauvés, ainsi que des pères de famille, des frères de la doctrine chrétienne, des religieux de la rue François-1^{er}, des dominicains et des officiers de la garde nationale réfractaire que les fédérés voulaient fusiller.

Par suite d'un accident survenu avant-hier dimanche, aux tiges de suspension de la machine, le train 481 qui arrive en gare de Monaco à 5 heures du soir, a été contraint de discontinuer sa route.

Une machine de secours avait été demandée à Nice, mais le mécanicien étant parvenu à réparer l'avarie, le train a pu continuer sa marche sur Menton sans le secours demandé et après une heure seulement d'arrêt forcé.

Nous lisons dans la *Sentinella delle Alpi* :

Il y a déjà longtemps qu'on voudrait voir pratiquer, sous le col de Tende, un tunnel qui éviterait le passage de ce col dangereux, constamment couvert de neige en hiver. Divers projets ont été étudiés; il importait d'en comparer les conditions et d'apprécier la valeur de chacun d'eux. Il a donc été envoyé sur les lieux une commission dont faisait partie un ingénieur du corps des mines. Cette commission s'est prononcée en faveur de l'étude présentée par l'ingénieur en chef de Coni; le tunnel aurait 3,130 mètres de longueur et la dépense serait de deux millions cent vingt mille francs.

La province de Coni et quelques autres communes et provinces intéressées à l'exécution de ce projet, ont déclaré être prêtes à concourir à cette œuvre pour une somme de 600,000 francs, en ajoutant que les avantages à retirer de ce travail compenseraient largement la dépense. Elles ont exprimé le désir qu'un projet de loi fut préparé dans ce sens.

On verra, d'autre part, dans notre chronique du littoral, que le Conseil municipal de Nice s'est mis en rapport avec le syndic de Coni pour arriver à la réalisation de ce projet, d'un si grand intérêt pour toute notre région.

CAUSERIE.

Les journalistes ont, pour la plupart, l'habitude d'offrir à leurs lecteurs, sous le titre vague de *Causerie*, une foule de lieux communs n'ayant entre eux aucune corrélation, et ne présentant, bien souvent, qu'un intérêt tout-à-fait secondaire et quelquefois même nul. Nous même nous avons suivi très-souvent cette coutume. Comme beaucoup de nos confrères, il nous est arrivé de causer avec nos lecteurs sur ceci ou sur cela, sans qu'il y ait eu, au fond de notre dissertation, quelque chose d'instructif ou seulement d'intéressant.

Nous avons, en un mot, jeté au vent des paroles perdues.

Or, nous nous sommes demandé s'il était bien utile d'agir ainsi, et s'il ne serait pas mille fois préférable de sortir de l'ornière habituelle, et de causer

avec les lecteurs d'une façon profitable. Il ne nous a pas été difficile de nous répondre affirmativement.

C'est donc ce genre de causerie que nous adopterons désormais. Nous nous occuperons tour à tour de questions industrielles, artistiques, littéraires, historiques etc., toutes choses enfin intéressantes pour le public.

Puisque c'est grâce au papier que nous pouvons soumettre au lecteur nos idées ainsi que le résultat de nos études ou de nos recherches, nous commencerons aujourd'hui par parler de ce produit de l'industrie. Chacun se sert du papier, depuis l'épiciér jusqu'à l'académicien, et cependant il est bien des personnes qui ignorent comment et avec quoi on le fabrique, et surtout par quelles transformations successives le *papyrus* des anciens est devenu le papier moderne.

Or, voici quelques renseignements à ce sujet :

Si nous en croyons les auteurs anciens, et notamment Pline, les hommes se sont d'abord servis de feuilles de palmier pour fixer leurs pensées. C'est, en effet, de l'Orient que nous sont venues les premières notions écrites de civilisation, et comme le palmier est un des arbres les plus répandus dans cette partie du monde, ce sont ses feuilles qui ont été les premières utilisées dans ce but.

Les écorces de différents arbres remplacèrent plus tard les feuilles du palmier, et enfin à une époque plus rapprochée de nous on créa les tablettes. C'étaient de petites planchettes carrées enduites de cire, sur laquelle on traçait les caractères avec un poinçon. Ce mot de *tablettes* est resté dans la langue; il signifie, au figuré, les notes, les mémoires d'un écrivain.

Le *papyrus* fut ensuite inventé. Le papyrus est une plante qui s'élève à trois mètres de hauteur, et produit des épis oblongs-linéaires. Les Egyptiens furent les premiers à l'utiliser pour la fabrication d'une matière propre à écrire. Pline raconte ainsi la façon dont ils fabriquaient ce papier :

On séparait la tige du papyrus en lames très-minces. Ces lames étaient humectées d'abord avec de l'eau froide, puis avec de l'eau chaude dans laquelle on avait fait dissoudre une espèce de colle. Après cette opération on mettait ces feuilles sous presse, puis on les faisait sécher.

Cette espèce de papier dont se servaient les Romains et sur lequel Virgile, Horace, Tacite, César, Cicéron, etc. ont écrit leurs chefs-d'œuvre immortels, a été usité en Europe jusqu'au cinquième siècle de notre ère. A cette date, le papyrus disparut pour faire place au parchemin importé par les

Arabes. Après les deux siècles que dura l'occupation maure, le papyrus reparut, puis, quelques siècles plus tard fut inventé le papier de chiffons.

Par qui ? c'est ce que l'on ignore. Les Allemands, les Italiens, les Grecs ont revendiqué cet honneur, mais rien ne prouve que leur revendication soit fondée. Ce qu'il y a de certain c'est que la Chine et le Japon connaissaient à cette époque, et depuis bien des siècles déjà, l'usage du papier.

Ici nous ouvrirons une parenthèse, et nous ferons remarquer que ces nations de l'extrême Orient, considérées par nous comme peu civilisées, nous ont devancés en tout pour ce qui a trait au progrès industriel. Quand on veut exprimer qu'une personne n'a pas une intelligence supérieure, on dit qu'elle n'a pas inventé la poudre. Or nous sommes bien mal venus de nous servir de cette locution, car en définitive ce n'est pas nous qui avons inventé la poudre ; et ces Chinois que nous appelons dédaigneusement des gens arriérés, auraient pu, s'ils l'eussent voulu, tirer un feu d'artifice le jour où est né le prétendu inventeur de la poudre à canon.

Ceci dit en passant, revenons au papier.

Le papier de chiffons date du treizième siècle.

Voici une description succincte de sa fabrication.

Les chiffons sont d'abord lavés, triés, puis coupés en morceaux et placés dans une cuve contenant des alcalis, de la chaux, du carbonate de soude. C'est dans cette cuve que se fait le lessivage. Vient ensuite le défilage, c'est-à-dire la mise en pâte du chiffon ; après cette opération, et à la suite d'un nouveau lavage, la pâte passe dans les tamis d'où elle sort à l'état de papier.

Jadis la feuille de papier se faisait à la main ; aujourd'hui, grâce à des procédés mécaniques très-perfectionnés, la fabrication a lieu à la machine et très-rapidement. Près de trois cents fabriques de cette espèce existent en France.

Outre le papier de chiffons qui est celui employé pour les écrits et pour les impressions de toutes sortes, il en existe encore un autre qu'on nomme le papier de pliage et d'emballage. Le chiffon n'entre pour rien dans sa composition ; c'est avec des substances ligneuses qu'on le fabrique. Le papier jaunâtre dont on se sert principalement chez les épiciers et dans tout le petit commerce pour le pliage, est exclusivement fait avec de la paille.

En somme, et pour nous résumer, nous dirons que le papier actuel n'est tout simplement qu'une pâte séchée en couches très-minces ; cette pâte est plus ou moins fine, et la feuille qu'elle produit, plus ou moins unie, ou rapeuse suivant qu'elle a été ou non passée au laminoir.

Maintenant que nous nous sommes occupé du papier, et que nous en connaissons l'origine et la fabrication, nous parlerons dans une prochaine causerie de la matière qui sert à y fixer la pensée, c'est-à-dire de l'encre. On verra qu'il entre dans sa composition une foule d'ingrédients, dont bien des gens ne soupçonnent pas même l'existence.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Villefranche. — Le vaisseau-école le *Louis XIV* est arrivé sur notre rade ainsi que la corvette à vapeur américaine le *Sacco*. On assure que l'escadre française viendra passer ici une partie de l'été.

Nice. — Nous lisons dans le *Journal de Nice* :

Si nous sommes bien informés, notre conseil municipal aurait chargé une commission, prise dans son sein, de se mettre en rapport avec le syndic de Coni (Italie) pour s'entendre avec lui sur les mesures à

prendre afin d'arriver au percement du col de Tende.

On comprend aisément toute l'importance d'une voie ferrée reliant le département des Alpes-Maritimes avec le Piémont, et on ne peut que faire des vœux pour le succès d'une entreprise dont les avantages seraient immenses pour les deux villes frontières.

Toulon. — Une centaine de libérés de Cayenne, ramenés en France par l'*Amazon*, avaient quitté Toulon après avoir reçu des feuilles de route et des secours pour rentrer dans leurs foyers, en voyageant par étapes. Trois heures après leur départ, les plus vigoureux de la bande ont assommé et dévalisé les plus faibles, que l'on a vus rentrer en ville dans un état déplorable.

Ce guet-apens a eu lieu dans les gorges d'Ollioules, site sauvage qui se prêtait admirablement à la circonstance.

Les 250 femmes pétroleuses qui sont attendues dans notre ville, seront embarquées, selon toute probabilité à bord des transports à vapeur la *Cérès* et l'*Amazon*, qui les conduiront non plus à la Nouvelle-Calédonie, mais à Cayenne où des dispositions sont déjà prises pour recevoir ces prisonnières.

La frégate à voiles la *Néréide*, serait aussi, paraît-il, affectée à ce transport.

D'un autre côté, les journaux de Cherbourg et de Brest nous apprennent que vingt grands transports, contenant chacun mille insurgés, vont être dirigés, des ports du nord sur la Nouvelle-Calédonie.

Marseille. — Notre ville d'ordinaire si bruyante pour la fête de la St-Jean, a été très-triste cette année ; par suite d'un arrêté de la municipalité, le feu traditionnel que l'on brûle en grande pompe ce jour-là, n'a pas eu lieu. Les malheurs auxquels la cité et la France entière ont été en proie, sont la cause de cette suppression.

Le feu de la St-Jean n'a pas du reste été seul supprimé ; les processions de la Fête-Dieu ont subi le même sort. Pour éviter tout prétexte à des troubles, Monseigneur l'évêque a cru devoir ne pas autoriser ces imposantes manifestations catholiques.

Le procès des *communeux* se continue sans entraves. On croit que le jugement ne tardera pas être rendu.

Quant aux affaires commerciales, elles ont sensiblement repris ; du reste Marseille n'a jamais été bien malheureuse sous ce rapport ; les transactions y ont toujours suivi leur cours ; elles y ont seulement été moindres, mais elles n'ont jamais cessé complètement comme dans certains endroits.

— Samedi, dit le *Sémaphore*, est arrivé à Marseille le plus grand paquebot français qui ait été construit jusqu'à ce jour ; c'est la *France*, appartenant à la Société Générale des Transports Maritimes. Il a 130 mètres de longueur, 11, 35 de large et 18, 09 de creux. Mais ce qui frappe le plus l'esprit en visitant ce navire, ce ne sont pas ses grandes dimensions elles-mêmes, c'est la grandeur de ses proportions. Tout y est fait à une échelle supérieure à celle des autres navires transatlantiques. Au lieu d'user de l'immensité d'espace disponible pour entasser les unes sur les autres des cabines aussi étroites que celles des plus petits bateaux, les constructeurs ont préféré les faire plus hautes, plus spacieuses, et tous les emménagements ont subi la même loi d'accroissement proportionnel. Jamais nous n'avons vu une pareille hauteur d'entrepont, bien des appartements de ville ont leurs plafonds plus bas. On respire à l'aise dans ces immenses salles destinées aux émigrants, et l'on a envie de partir pour les beaux pays de la Plata dans une de ces confortables cabines de première classe à deux couchettes.

FAITS DIVERS.

Le passage de trains par le tunnel du Mont-Cenis paraît rencontrer d'assez sérieuses difficultés. Au premier voyage d'épreuve, sur trois mécaniciens deux ont été suffoqués. D'un autre côté, le parcours est trop long pour qu'on fasse faire la traction par des machines fixes. Il faut donc aviser à une ventilation artificielle. On a fait

demander en Angleterre des locomotives consommant leur fumée, mais même avec ces machines on ne croit pas que le parcours puisse se faire sans danger. La chaleur qui règne à l'intérieur s'élève jusqu'à 32 degrés réaumur. Mais la science qui a trouvé moyen de percer à travers le Mont-Cenis une galerie de 12 kilomètres, saura bien aussi la rendre accessible à la circulation des trains.

Une société se forme à Londres en ce moment pour l'immersion de deux nouveaux câbles sous-marins qui achèveront d'entourer le globe d'un réseau télégraphique.

De ces câbles, le premier reliera la Péninsule indienne, la Chine — avec la ligne annexe jusqu'à Yokohama — l'Australie et Ceylan, où il rejoindra le câble anglo-indien.

L'autre, partant d'Australie, traversera la Nouvelle-Zélande, tout le Pacifique, aboutira à San-Francisco et correspondra, par le télégraphe terrestre, avec les câbles transatlantiques.

M. Schiaparelli, directeur de l'Observatoire astronomique de Brera, communique la nouvelle suivante :

Dans la nuit du 14 au 15 courant, M. Tempel, de l'Observatoire royal de Brera, découvrait une nouvelle comète près de l'étoile *Beta* de la grande Ourse dans le point du ciel dont l'ascension droite est de 1,57 degrés, et la déclinaison boréale 57 degrés. Cette comète se meut assez lentement, parcourant un demi-degré environ du grand cercle en un jour, dans la direction qui de l'étoile susdite de la grande Ourse va à l'étoile *Epsilon* de la même constellation.

Elle est tellement faible que c'est à grand-peine si on peut la reconnaître avec les meilleurs télescopes de l'Observatoire, et elle a l'apparence d'une légère nuée de trois ou quatre minutes de diamètre.

C'est la seconde comète observée dans le cours de cette année. La première fut découverte le 7 avril dernier à Carlsruhe par M. Vinneke et resta très-petite. Elle disparut à la fin de mai dans les rayons solaires, elle redeviendra visible, et peut-être avec un notable accroissement de lumière, vers la moitié de juillet, mais ne pourra être observée que dans l'hémisphère austral. Ce qui a été écrit sur le grand éclat de cette comète s'appuie sur des conjectures faites dans les premiers jours qui ont suivi sa découverte, conjectures qui plus tard n'ont pas été reconnues fondées.

On écrit de Paris :

Un train de plaisir (!) venant de Londres est arrivé à la gare du Nord. Il était conduit par un « organisateur de voyages » nommé Cook, bien connu de l'autre côté de la Manche.

Moyennant quatorze livres sterling par tête, M. Cook s'est chargé de promener à travers les ruines de Paris tous les voyageurs de son train de plaisir. M. Cook les loge ensemble, les nourrit, les voiture en omnibus, et leur fait un cours d'histoire complet sur chacun des monuments incendiés.

A peine débarqués, M. Cook leur a narré les événements dont a été le théâtre la gare du Nord. Le public regardait avec enthousiasme ce groupe d'une vingtaine d'Anglais entourant un petit homme maigre et alerte, qui parlait avec une rapidité fantastique.

On a parcouru la gare en procession, puis on a passé à d'autres exercices.

On lit dans le journal le *Globe* :

Peu de jours après la chute de la Commune, un membre de l'Assemblée Nationale eut la curiosité d'aller voir les femmes prisonnières à Versailles. A peine avait-il pénétré dans la cour où se trouvaient réunies deux ou trois cents de ces malheureuses qu'il se sentit saisir le bras par l'une d'elles, couverte de vêtements en lambeaux :

— Ne me quittez pas, Monsieur, s'écria-t-elle.

Il essaya de se dégager ; la femme se cramponna plus fort à son bras, en lui disant :

— Pour l'amour de Dieu, ne me quittez pas; regardez-moi!

Le député jeta alors les yeux sur la prisonnière et ne put retenir une exclamation de surprise.

— Grand Dieu! Madame, vous ici?

Il venait de reconnaître une de ses amies, femme riche et distinguée, qui habite Paris. La dame fondit en larmes, puis raconta son histoire.

Le jeudi 23 mai, après que la bataille eut cessé dans son quartier, cette dame sortit et se rendit chez son teinturier pour y réclamer quelques objets. En sortant de la boutique, elle se trouva au milieu d'un groupe de femmes qui fuyaient poursuivies par des soldats.

— Arrêtez-les, criait-on, ce sont des pétroleuses.

Au même instant, les femmes furent cernées, M^{me} X... avec elles, et malgré ses protestations, envoyée à Versailles. La route se fit à pied, et on ne peut se faire une idée des souffrances morales et physiques de l'infortunée prisonnière. La fatigue, la faim, la soif avaient épuisé ses forces. A Versailles, tous les efforts qu'elle tenta pour communiquer avec sa famille ou ses amis furent infructueux. Tout le monde voyait en elle une véritable incendiaire. Personne ne voulait croire qu'elle fût une femme honnête. Le député se hâta naturellement de la faire relâcher. Sans lui elle aurait pu être transportée avec ses compagnes dans quelque maison pénitentiaire pour y attendre pendant des semaines et des mois la sentence du conseil de guerre. Cette dame est persuadée que nombre de prisonnières étaient tout aussi innocentes qu'elle; mais, ajouta-t-elle, nous étions traitées avec la même rigueur que les vraies coupables. M^{me} X... ne parle qu'avec horreur des scènes auxquelles elle a assisté pendant sa captivité.

VARIETES.

Une Brioche.

I

Mon Dieu qu'elle était donc belle ce soir-là, Marguerite de Vallos; sa robe de velours bleu lui allait merveilleusement, et sa blonde chevelure dans laquelle ses doigts mignons avaient jeté, çà et là, de blanches roses, était admirable.

Son mari, le comte Anatole de Vallos, se promenait dans ses salons, ayant pour tous un sourire de bienveillance, et pour sa femme un sourire d'amour.

On célébrait le deuxième anniversaire de son mariage, et la lune de miel régnait encore en souveraine qui n'a rien perdu de son prestige.

Ils étaient heureux, bien heureux.

Comme on est heureux quand on s'aime!

Leur bonheur pur et suave, devait ressembler aux rêves des poètes.

Marguerite aimait son mari, mais elle était coquette et souvent légère.

Que la femme qui n'a pas ses petits défauts lui jette la première pierre.

— Que me donneras-tu pour ma fête, avait dit le matin Marguerite à son mari?

— Mon amour!

La jeune femme bouda, tout en pensant peut-être que le cadeau était trop vieux pour être encore à la mode. — Qui sait?

Elle achevait ses réflexions, lorsque Raoul de Préval, l'ami de la maison, entra.

— Croyez-vous, M. de Préval, lui dit Marguerite en lui montrant son mari, que je demande à Monsieur ce qu'il me donnera pour ma fête, et qu'il me répond:

— Mon amour, répéta M. de Vallos d'une voix émue.

Raoul envoya à Marguerite un regard éloquent; ce regard disait: je vous aime moi!... que ne ferais-je pour vous. La jeune femme baissa les yeux en rougissant et se tourna vers son mari: vous êtes un méchant, je ne vous aime plus, dit-elle.

— Je vais rendre deux visites, chère Marguerite, et je vais revenir. En disant cela M. de Vallos regardait railleusement le beau Raoul de Préval; le mari avait vu dans une glace le regard amoureux adressé à sa femme.

Il sortit, traversa la cour de l'hôtel, prit l'escalier de service, et se trouva en un instant dans un petit cabinet de travail, séparé par une simple tenture du salon dans lequel se trouvait sa femme et M. de Préval. De là il pouvait tout entendre sans être vu.

Une pensée terrible lui traversa le cerveau; il tressail-

lit, mais un sourire indéfinissable erra bientôt sur son visage; il murmura: elle est vertueuse.

Deux voix se firent entendre!

Il écouta avidement!!!

— Marguerite, disait la première, et c'était bien celle de Raoul, Marguerite je vous aime, depuis longtemps. Je voulais vous donner une preuve de cet amour dont vous doutez. Acceptez la parure qui se trouve chez Bruch; vous venez de le dire, elle vous plaît. Acceptez-la de ma main. Puissé-je vous prouver par de plus grands sacrifices la sincérité de mes paroles.

— Non, monsieur Raoul, disait Marguerite, je ne puis... mon mari... l'honneur...

— Marguerite vous m'aimez!

— Non, j'aime mon mari.

— Cette parure vous l'accepterez.

— Non, je ne me donne ni ne me vends; respectez cette maison qui est celle de votre ami.

— Marguerite, au nom de mon amour.

M. de Vallos essuya son front ruisselant de sueur; il entendit sa femme s'écrier:

— Sortez de cette maison que vous souillez, monsieur, je vous croyais gentilhomme, je me suis trompée; sortez, vous dis-je, et ne me renouvez jamais cette ignoble proposition: votre sang la paierait, car M. de Vallos saurait tout. Ah! vous m'avez crue bien lâche et bien misérable; vous avez supposé que je sacrifierais mon honneur qui ne m'appartient pas, et que je vendrais mon amour que j'ai donné à un autre homme noble et généreux, c'était sans doute une plaisanterie de votre part, mais il vaut mieux la faire cesser de suite. Je me repens de ce que je viens de vous dire, car je suis persuadée que votre cœur était étranger à vos paroles; néanmoins je vous prierai, monsieur, de cesser auprès de moi des assiduités qui pourraient donner lieu à de fausses suppositions.

— Madame,

— C'est bien, monsieur, vous vous repentez: j'accepte vos excuses.

— Madame, à ce soir, je vous aime, et vous aurez la parure.

— L'insolent, murmura Marguerite, tandis que M. de Préval soulevait la portière et disparaissait.

— Le gredin, pensa M. de Vallos, il mérite et il aura une leçon.

II

Deux heures après cette scène, le beau Raoul, ganté de jaune, ayant un carré de verre poli à l'œil droit, et un faible jonc à la main, se promenait devant Tortoni, en vrai lion parisien qui ne sait comment tuer le temps. Une petite tape sur l'épaule le fit retourner.

— Bonjour mon cher, dit-il nonchalamment à M. de Vallos, qui venait de se permettre cet appel familial.

— Que diable faites vous donc là Raoul!

— Je m'ennuie.

— Ce n'est pas gai.

— Que voulez-vous faire de plus agréable? Céline, la petite actrice est à sa répétition; le jeune Arthur de Belledent, traqué comme un renard par ses créanciers, est en fuite. Je suis donc seul... tout seul.

— Je connais un bon moyen pour chasser cet ennui.

— Oh! que non, que tu ne le connais pas, se dit Raoul en pensant à Marguerite; puis tout haut; indiquez-moi donc ce moyen, mon cher de Vallos, et je crierai partout que vous êtes mon sauveur.

— Je ne demande pas autant de reconnaissance.

— Mais enfin!...

— Il faut vous marier parbleu!

— Ah! ah! ah! ah! fit le lion.

— Je ne vois pas ce qu'il y a là dedans de si ridicule.

— Mais vous n'y pensez pas, mon cher, me marier!

— Pourquoi pas, je ne suis pas trop malheureux, moi,

ce me semble.

— Pauvre mari, murmura Raoul.

— Ma femme ne me contrarie pas trop souvent.

— Oui, mais vous êtes tombé sur une exception.

— Vous n'êtes pas plus maladroit que moi.

— C'est bon, c'est sa toquade, ne le contrarions pas, il faut ménager les maris. Votre proposition est sans doute fort aimable et...

— Et c'est peut être pour cela que vous la repoussez. Du reste je vous ferai observer que je ne vous fais aucune proposition.

— Oh! vous ne parlez pas sans but.

— Eh bien! oui, un parti pour vous.

— Nous verrons, il y a tant de partis.

— C'en est un que vous ne refuserez pas.

— C'est bien, en attendant gardez le silence, motus; je vais me décider, et....

— Je vous quitte, j'ai encore quelques courses à faire.

Je suis en retard, et ma femme pourrait être inquiète. A propos ne manquez pas de venir ce soir, elle vous en voudrait à la mort.... C'est entendu.... Adieu.

— Adieu pauvre cher homme, s'écria joyeusement

Raoul; allons fumer un cigare pour tuer le temps. Mon Dieu que c'est bête les maris!...

III

Reportons-nous au commencement de l'anecdote. Ce soir là Marguerite était belle comme une reine, et son mari avait pour tout le monde d'affectueux sourires.

M. de Préval s'était approché plusieurs fois de la comtesse, et avait essayé de lui adresser quelques mots, mais la jeune femme avait toujours trouvé à son côté une vieille marquise ou une jeune vicomtesse, et n'avait pas fait attention au galant discoureur; la soirée s'acheva, et avec sa fin, arriva l'heure du souper. Bientôt un murmure bienveillant accueillit le grand diable de valet, qui, après avoir ouvert la porte de la salle à manger, à deux larges battants, s'écria: Madame est servie.

On se mit à table; l'entrain, un moment assoupi, se réveilla, et M. de Préval sentit sa mauvaise humeur se dissiper en pensant que bientôt toutes les têtes seraient courbées par l'ivresse, et qu'alors il pourrait peut-être exécuter quelque projet infernal.

Tout-à-coup un domestique s'avança et déposa sur la table un plat d'argent contenant une magnifique brioche, bien dorée, bien appétissante, venue certainement exprès pour donner du stimulant à l'appétit.

— Ah! ah! une brioche! dit-on de toute part.

— Messieurs, dit le comte de Vallos, en regardant avec malignité le beau Raoul, qui lorgnait la brioche d'un œil de convoitise. — C'est aujourd'hui la fête de ma femme, et j'ai voulu vous faire tous témoin de mon cadeau.

— Ah! ah! une brioche, s'écria Raoul.

— Madame de Vallos, dit le mari toujours railleur, veuillez ouvrir ce gâteau.

Marguerite ouvrit lentement la brioche et poussa un cri d'admiration.

Une magnifique parure de diamants d'une richesse éblouissante était enfermée dans le gâteau.

— Tiens! tiens! dit Raoul en pâlisant.

Marguerite était devenue rouge.

— Que c'est beau! que c'est beau, dit-on à l'envi.

— M. Raoul de Préval, s'écria le comte de Vallos d'une voix sévère, vous me pardonnerez sans doute de vous avoir devancé en galanterie. Mais vous devez comprendre que Madame de Vallos ne peut recevoir un cadeau que de la main de son mari.

— Est-ce une leçon que vous voulez me donner, Monsieur le comte?

— Peut-être.

— Vous m'en rendrez....

— Taisez-vous, vous feriez une brioche, et, dit la jeune femme en présentant le gâteau à Raoul, mieux vaut la manger.

EVARISTE CARRANCE.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 19 au 25 juin 1871

MENTON. yacht *Nathalie*, français, c. Oulonn, sur lest
 GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, id. c. Musso, sable
 MARSEILLE. b. *N.-D.-des miséricordes*, italien, c. Marcenaro, m. d.

ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, français, c. Palmaro, vin

Départs du 19 au 25 juin 1871

MENTON. b. *St-Laurent*, français, c. Ricord, hois
 MARSEILLE. yacht *Nathalie*, id. c. Oulonn sur lest
 GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, id. c. Musso, id.
 MENTON. b. *Caroline*, id. c. Vincent, fûts vides
 VINTIMILLE. b. *N.-D.-des miséricordes*, italien, c. Marcenaro, m. d.

MENTON. *St-Joseph*, français, c. Palmaro, sur lest

ALMANACH HISTORIQUE DE PROVENCE

par Alexandre GUEIDON

avec la collaboration de MM. GALLOIS-MONTBRUN, BOURRELLY, LETUAIRE, etc. brochure in-8°, prix 1 fr.

Bureau à Marseille, rue St-Sépulcre 12.

En vente à l'imprimerie du Journal:

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix: 5 francs. pour la France et l'étranger fr. 7 70 en un mandat poste

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Rectification de la route de Monaco à Menton

3^{me} SECTION

PURGE D'HYPOTHÈQUES ET PRIVILÈGES

PUBLICATION faite en exécution de l'Article 19 de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'Expropriation pour cause d'utilité publique.

Extrait de cinq jugements rendus le 10 mai 1871 par le Tribunal Supérieur de Monaco, par lesquels jugements l'Administration des Domaines de la Principauté a été envoyée en possession des parcelles de terrain portées au présent tableau, appartenant aux propriétaires y désignés et ce moyennant les sommes et prix ci-dessous indiqués.

Les jugements ont été signifiés aux propriétaires expropriés par exploits de M^e Baudoin huissier, en date du 10 juin courant, conformément à la loi.

Numéros des Parcelles	NOMS ET PRÉNOMS DES PROPRIÉTAIRES DÉPOSSEDÉS	LIEUX où les TERRAINS sont situés	NATURE des Propriétés	DATE des Jugements	CONTENANCE		INDEMNITÉS allouées par les dits jugements, prix et indemnités pour dérangements	TOTAUX des prix y compris les indemnités									
					par mètre carré	PRIX FIXES par mètre											
2	1 ^o Urbain Bosio, conducteur des ponts-et-chaussées, domicilié à Brignoles (Var). — 2 ^o Placide Bosio épouse de M. Aimé Joubert, propriétaires, domiciliée et demeurant avec son mari à Monaco. — 3 ^o Augustine Choquet veuve Bosio domiciliée à Monaco, usufruitière du terrain exproprié.	Monte Carlo	Citronniers et Oliviers	10 mai 1871	249	FR. 5	C. » Prix total, 1,245	1,245 »									
									3	Léocadie Strafforelli, épouse de M. Adolphe Rouderon tous deux propriétaires demeurant et domiciliés à Monaco.	id.	id.	id.	490	4 50	Prix total, 2,205	2,205 »
5	Bonafède Antoine propriétaire, demeurant et domicilié à Monaco. id. id. id.	id.	id.	id.	45	3 »	Prix total, 45 Indemnité 200	245 »									
									9	1 ^o Charles Sauveur Médecin, son épouse Elisabeth Bonafède. — 2 ^o Jeanne et Félix Médecin sous la tutelle de Dévote Rapaire, veuve Médecin, propriétaires, demeurant et domiciliés à Monaco.	id.	Jardin et Citronniers	id.	45	10 »	Prix total, 1,305.50 Indemnité, 300	1,605 50
12	1 ^o Elisabeth Bonafède épouse Médecin, sus-dénommée, propriétaire. — 2 ^o Françoise Marsan épouse Bariletti à Monaco usufruitière, demeurant et domiciliées à Monaco.	id.	Inculte	id.	7	3 »	Prix total, 21	21 »									

Les personnes pouvant avoir, sur les immeubles expropriés et désignés au tableau ci-dessus, des privilèges, hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, antérieurs aux dits jugements, sont informées qu'elles pourront les faire inscrire dans le délai prescrit par l'article 20 de l'Ordonnance du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Monaco, le 27 juin 1871.

Pour l'Administration des Domaines,

E. De LOTH, avocat.

ÉTABLISSEMENT THERMAL DE GRÉOULX

Eaux sulfureuses bromo-iodurées, température 36° 5cent.^{es}

OUVERTURE LE 1^{er} MAI.

ALLER : Marseille, 11 h. 15 m. du matin. — Rognac, 12 h. 20 m. du soir. — Aix, 1 h. 38 m. du soir. — Meyrargues, 2 h. 44 m. du soir.

RETOUR : Meyrargues, 3 h. du soir. — Aix, 4 h. 25 m. du soir. — Rognac, 5 h. 12 m. du soir. — Marseille, 6 h. 01 m. du soir.

Le service des voitures de Meyrargues à Gréoulx correspond avec le train qui arrive à Meyrargues à 2 h. 44 du soir.

Le départ de Gréoulx à Meyrargues a lieu à 11 heures du matin, pour correspondre avec le train partant de Meyrargues à 3 heures du soir.

Le trajet de Meyrargues à Gréoulx s'effectue en trois heures.

On peut également arriver à Gréoulx par le service des Messageries Poulin, Sur le Cours à Marseille. (Courrier de Digne)

Pour renseignements, s'adresser au DIRECTEUR, à GRÉOULX, (Basses-Alpes)